

Un programme d'aide pour assurer la vitalité économique du centre-ville

PONT-ROUGE, le 10 août 2022 – La Ville de Pont-Rouge met en place une politique d'aide aux exploitants d'entreprises visant à maintenir la vitalité économique et l'accès aux citoyens à des commerces de proximité au centre-ville. Cette action s'inscrit dans la volonté de la Ville d'embellir et de dynamiser son centre-ville.

Cette politique permettra de soutenir financièrement les commerçants dans des projets de construction de nouveaux commerces, de rénovation ou d'agrandissement de commerces existants, dans l'intention de garder et d'attirer des commerces au centre-ville. Par le fait même, la politique aura un impact positif sur la revitalisation des immeubles existants, réduisant ainsi le nombre d'immeubles vacants dans le secteur de la rue du Collège.

Pour l'année en cours, un budget de 100 000 \$ sera disponible pour le programme d'aide financière. La Ville invite les gens d'affaires intéressés à consulter la politique, disponible en ligne au ville.pontrouge.qc.ca/politiques, pour connaître les critères d'admissibilité et le processus de dépôt d'une demande. La politique prévoit que l'aide pouvant être accordée sera équivalente à 50 % de la valeur des travaux à être réalisés, avant taxes, et ce jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 25 000 \$.

« Nous voulons travailler avec les acteurs du milieu économique pour que le centre-ville de Pont-Rouge demeure un axe commercial intéressant et fréquenté par les citoyens », a souligné Mathieu Bisson, conseiller municipal responsable des dossiers touchant le développement économique. Sur le terrain, le conseiller a déjà constaté l'enthousiasme d'entrepreneurs qu'il a rencontrés concernant ce projet dont il est le porteur de dossier.

- 30 -

Source :

Audrey St-Pierre

Conseillère aux communications

Ville de Pont-Rouge

418 285-7201 (cell.)

audrey.st-pierre@ville.pontrouge.qc.ca